



## Changement de planing vittttte

Par **ladylow**, le **08/12/2011** à **20:29**

Bonjour,

Je travail en maison de retraite, j'y suis depuis un an et demi. Je suis stagiaire, ils ont refusé de me titulariser, seulement par ce que je ne m'entend pas avec certaines de mes collègues (jamais de prise de tête simplement mon dialogue reste strictement professionnel). Bref j'ai été en arrêt une semaine (du jeudi au mercredi), je les ai prévenues (les soucis ont commencé). Ayant normalement une semaine de vacances (RH et RTT) après, je fait constatée cela a une de mes collègue qui ce trouve a la maison de retraite. Elle me confirme qu'après mon arrêt rien a changé. Or le vendredi après midi j'apprend que je devait travailler le matin. N'ayant pas été prévenue, qu'est ce que j'encoure???

Merci de me répondre rapidement SVP

Cordialement

Par **P.M.**, le **08/12/2011** à **22:40**

Bonjour,

Votre texte est difficilement compréhensible mais si vous n'avez pas été présente alors que vous auriez dû l'être, l'employeur pourrait vous sanctionner...